

24 oct 2007 -15:54

Myanmar - action de la Belgique

Depuis le début du mouvement de contestation contre la junte au Myanmar le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht ainsi que le SPF Affaires étrangères ont reçu près de neuf mille courriers concernant la situation au Myanmar.

Depuis le début du mouvement de contestation contre la junte au Myanmar le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht ainsi que le SPF Affaires étrangères ont reçu près de neuf mille courriers concernant la situation au Myanmar.

KAREL DE GUCHT – Myanmar Bruxelles, le 24 octobre 2007 Depuis le début du mouvement de contestation contre la junte au Myanmar le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht ainsi que le SPF Affaires étrangères ont reçu près de neuf mille courriers concernant la situation au Myanmar. Le Ministre De Gucht partage entièrement les préoccupations exprimées dans ces courriers : "la répression violente de manifestations pacifiques est inacceptable. Il est indispensable que le régime au pouvoir au Myanmar entame un dialogue avec toutes les parties concernées de manière à permettre un rétablissement de la Démocratie". Qu'a entrepris la Belgique depuis le début de la crise ? Des actions ont été menées sur les plans européen, international (UN) et régional. Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht est très clair à ce sujet : "dès le début la Belgique a souligné l'importance pour l'UE d'adopter rapidement une attitude active dans ce dossier. Au sein de l'UE existe depuis 1996 un mécanisme de sanctions à l'encontre du régime du Myanmar. Suite aux événements récents la Belgique a plaidé activement pour un élargissement des sanctions et l'adoption de nouvelles sanctions. Le Conseil Affaires Générales et Relations Extérieures a entretemps annoncé une nouvelle série de sanctions. Ces sanctions ne peuvent cependant pas entraîner de conséquences négatives pour la population et la situation humanitaire". "Sur le plan international, notre pays a insisté pour que cette question soit discutée à une session spéciale du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Nous soutenons également pleinement la mission de M. GAMBARI, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies. La Belgique a aussi contribué activement à l'élaboration de la Déclaration de la Présidence du Conseil de Sécurité qui appelait notamment le régime du Myanmar à libérer les prisonniers politiques et réaffirmait la nécessité d'entamer un processus véritablement inclusif, en particulier avec Aung San Suu Kyi". "La Belgique a également insisté pour qu'une session spéciale du Conseil des Droits de l'Homme consacrée à la situation au Myanmar soit convoquée à Genève. Cette session s'est tenue le 2 octobre dernier, notamment suite à nos efforts". "Nous soutenons également les démarches politiques et diplomatiques en Chine, en Inde et dans les pays de l'ASEAN qui sont les principaux partenaires commerciaux du Myanmar afin qu'ils utilisent leur influence économique et politique pour faire pression sur la junte afin qu'elle mette un terme aux actions violentes à l'encontre de la population et pour qu'elle entame un processus politique. Le dossier Myanmar figure également à l'agenda de la rencontre au sommet entre l'UE et les pays de l'ASEAN qui se déroulera à Singapour le 22 novembre" indique le Ministre De Gucht qui ajoute que notre pays continue à suivre de près la situation.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 81 11

<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie

Porte-parole

+32 477 40 32 12

Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart

Porte-parole adjointe

+32 2 501 87 66

Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be